



53^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif sur le rapport du Haut-Commissaire sur le changement climatique

Intervention du Luxembourg

3 juillet 2023

Merci Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Nous saluons le rapport du Secrétaire général et en partageons pleinement les conclusions : le changement climatique représente une menace à la réalisation de tous les droits humains et tout particulièrement du droit à l'alimentation.

Comme le constate le rapport, le système alimentaire industrialisé actuel contribue largement au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Des transformations à plusieurs niveaux seront nécessaires pour protéger le droit à l'alimentation :

- En premier lieu, la transformation des systèmes alimentaires pour réaliser la transition vers un système agro-écologique et durable ;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et améliorer de la sécurité alimentaire ;
- Une protection efficace des défenseuses et défenseurs des droits environnementaux, des peuples autochtones et des populations paysannes et rurales, qui sont particulièrement ciblé-e-s par la répression publique et privée dans de nombreux pays ;

Surtout et avant tout, il y a un besoin urgent de repenser la solidarité nationale et internationale, pour que la 28^{ème} Conférence des Parties de la CCNUCC et la suite des réflexions à l'ONU sur les systèmes alimentaires ne se limitent pas à des déclarations de bonnes intentions.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Étant donné que le secteur privé et surtout les grandes entreprises agroalimentaires ont un impact démesuré en la matière, comment le Secrétaire général envisage-t-il de leur faire reconnaître leur responsabilité en matière de respect du droit à l'alimentation et des autres droits connexes identifiés dans son rapport ?

Je vous remercie.

(262 mots – 1.30 min)